



DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE COMPOSTAGE COLLECTIF

COMMENT OBTENIR UNE SUBVENTION ?

Pour pouvoir bénéficier d'une subvention collective, il faut :

- Vouloir mettre ou avoir mis en œuvre une installation collective pour des résidents d'un immeuble ou d'un ensemble immobilier situé sur le territoire d'Amiens Métropole.
- Remplir le formulaire de demande de subvention collective (ci-après) et l'envoyer à Amiens Métropole (tout formulaire incomplet ou inexact entraînerait le refus de la subvention)
- Envoyer l'original de la facture (la réclamer au vendeur, le ticket de caisse n'est pas valable) du matériel acquis dans ce cadre.
- Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP).

CONDITIONS GENERALES

La subvention collective est accordée à des personnes morales représentant les foyers regroupés dans un lieu de vie (logeurs, propriétaires, syndic, conseil syndical, association de résidents...). Chaque demande de subvention se rapporte à un immeuble ou à un ensemble immobilier composé d'une ou plusieurs adresses regroupant un lieu de vie.

Le montant de la subvention accordée est fonction du nombre de foyers participants selon le barème suivant :

Nombre de foyers	Subvention max TTC	Subvention par foyer	Nombre de foyers	Subvention max TTC	Subvention par foyer
1	30,00 €	30,00 €	12	201,60 €	16,80 €
2	52,80 €	26,40 €	13	214,50 €	16,50 €
3	72,00 €	24,00 €	14	227,30 €	16,24 €
4	89,15 €	22,29 €	15	240,00 €	16,00 €
5	105,00 €	21,00 €	16	252,63 €	15,79 €
6	120,00 €	20,00 €	17	265,20 €	15,60 €
7	134,40 €	19,20 €	18	277,72 €	15,43 €
8	148,37 €	18,55 €	19	290,18 €	15,27 €
9	162,00 €	18,00 €	20	302,61 €	15,13 €
10	175,39 €	17,54 €	21 et plus	Nb foyers x 15€	15,00 €
11	188,57 €	17,14 €			

Les bénéficiaires de la subvention s'engagent à utiliser le matériel à disposition à l'adresse mentionnée dans le formulaire et conformément aux préconisations d'Amiens Métropole.

La Communauté d'Agglomération Amiens Métropole se réserve le droit d'interrompre à tout moment cette opération de subventionnement. **De plus la subvention est unique par adresse. Le remboursement se fera par virement dans les 2 mois suivant réception de votre demande.**

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION COLLECTIVE

✿ Informations sur le site concerné par la demande de subvention :

Date de création :

Adresse du logement (porte d'entrée) :

Nom du site* :

Nom des foyers participants	N° appartement	Téléphone ou email	Signature

✿ Coordonnées et fonctions de la personne mandatée pour la demande de subvention

Madame, Monsieur	
Votre fonction à l'adresse concernée	Propriétaire ou représentant du propriétaire Syndic Président du conseil syndical Association de résidents ou logeur
Résidant au	
Téléphone	
Email	
Signature	

Est mandaté pour la mission d'achat et la demande de subventionnement pour le compostage collectif.

☀ Veuillez renseigner la grille du matériel acheté :

	Quantité	Prix	
Silo à compost, bac à compost, composteur			€ TTC
Lombricomposteurs*			€ TTC
Cage à feuille*			€ TTC
Bioseaux			€ TTC
Fourche ou aérateur			€ TTC
Total			€ TTC

* : Concerne aussi l'achat de matériaux permettant de fabriquer et de réaliser soi-même les éléments précités, sous réserve

- Le référent technique est la personne qui représente le groupe auprès de la Collectivité. Il est l'interlocuteur privilégié en qualité de responsable technique.
- La Communauté d'Agglomération Amiens Métropole, par son représentant, pourra prendre rendez-vous sur site avec le référent pour procéder aux vérifications d'acquisition et de bon usage du matériel permettant d'apprécier le bon fonctionnement général du site de compostage.

M. Mme en qualité de référent technique compostage, s'engage auprès de la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole à effectuer le suivi technique du site de compostage à son adresse de résidence suivante :

Email :

Téléphone :

Signature :

(Avec la mention lu et approuvé)

🌱 **Emplacement du silo sur le site :**

Veillez dessiner dans le cadre ci-dessous la parcelle de terrain en y indiquant l'emprise de votre résidence, l'emplacement du site de compostage (par une croix) et les limites de propriétés, ou joindre un plan en pièce jointe.

Rappel de la liste des documents à joindre au dossier :

- La présente, dûment remplie, datée et signée
- Les originaux des factures de matériel
- Un relevé d'identité bancaire ou postal du mandataire.

Veillez nous retourner le dossier à l'adresse suivante :

Contact formulaire composteur

Communauté d'Agglomération Amiens Métropole

Direction de l'Environnement service Déchets ménagers

1 port d'Aval

80000 Amiens

Ou par mail formulairecomposteur@amiens-metropole.com



Cadre réservé à l'administration

Observations :